

Rapports d'activité et financier de l'association du comité des fêtes La Turballe Trescalan de l'année 2020.



1- Le rapport d'activité

L'objectif du rapport d'activité est de présenter de façon synthétique l'activité passée, présente et à venir de votre association et de vous donner un appui pour mieux piloter les projets futurs.

Cette année a été marquée par la crise sanitaire que le monde subit par la pandémie du COVID 19. C'est la raison pour laquelle l'association a dû annuler une grande majorité des manifestations envisagées chaque année. Pour les citer, au printemps, la fête des jardins, durant la saison estivale, en soutien avec la commune ou avec d'autres associations, le mare trail, le 14 juillet, le Festivent, la route des poissons bleus, et en hiver, le défilé de la Saint Nicolas.



Deux manifestations ont pu être maintenues durant l'année 2020. La première a eu lieu le 1er février, avec le repas du petit cochon. Le confinement n'était pas encore recommandé et les mesures gouvernementales n'étaient pas mises en place. Ce repas a été bien apprécié par l'ensemble des participants. L'animation dansante et chantante a été portée par Joel MOREAU et le repas par le traiteur de la Roche Bernard.

La seconde manifestation est née du fait que nous n'avions pas pu réaliser la fête des jardins au mois d'avril, et que les mesures gouvernementales avaient évolué. Le marché des jardins en automne a pu naître, le 25 octobre 2020. Grâce au centre de vacances à la Marjolaine qui a accepté de nous accueillir, une trentaine d'exposants ont pu être présents et de nombreux visiteurs se sont promenés dans le parc du centre de la Marjolaine. Nous remercions encore la direction et les propriétaires du centre, Cyrille HERVIEU le gardien, et tous les bénévoles qui ont œuvrés à la réussite de cette journée. C'était une première pour l'association de devoir mettre en œuvre cette manifestation avec le respect des gestes barrières. La réussite de ce marché nous pousse à vouloir le renouveler en 2021 si les dispositions sont favorables pour le réaliser.



Cette crise sanitaire subie cette année met en avant la nécessité d'être vigilants sur nos procédures de sécurité et d'hygiène. Les gestes barrières qui nous sont rappelés très régulièrement devront désormais faire partie de nos activités et être respectés. Nous devons tout mettre en œuvre pour réussir nos activités et pour protéger nos visiteurs et nos bénévoles.

Cette année 2020 sera marquée aussi par notre rapprochement avec la nouvelle association turballaise « Cuisine et Partage ». La Mairie nous a contacté pour rencontrer le président de cette association et pour nous demander d'ouvrir la salle de Kerhuel, une fois par mois, pour leurs activités. Une convention bipartite est en cours d'élaboration et la signature de celle-ci aura lieu en 2021. Cette association souhaite occuper la salle de Kerhuel pour réaliser des cours de cuisine auprès de personnes qui présentent des difficultés sociales, qui veulent apprendre à faire des repas avec des denrées peu chères et pour leur éviter la malbouffe.

La convention avec la municipalité perdue, la salle de Kerhuel est à la disposition des services de la commune du lundi au mercredi, et nous avons sa gestion du jeudi au dimanche. Durant l'année 2020,

elle n'a pas été très sollicitée pour des réunions de familles ou des mariages, ni pour des réunions d'associations. L'association du Don du Sang a pu bénéficier de la salle pour faire le prélèvement plusieurs fois en 2020. Les représentants de cette association nous remercient pour la mise à disposition de la salle.

Pour 2021, nous espérons pouvoir réaliser l'ensemble des activités habituelles. Nous suivrons les recommandations communales, préfectorales et gouvernementales.

Nous sommes ravis d'accueillir quatre nouveaux adhérents au sein de notre association, M Philippe LAGRE, Me Valérie LAGRE, M Pierrick GLOTIN et Me Chantal GLOTIN.

Le montant de l'adhésion est identique à 2020 soit 5 € par adhérent. Votre adhésion devra être envoyée par chèque à l'adresse du comité des fêtes salle de Kerhuel rue de Kerhuel 44420 LA Turballe.

Les tarifs de la location de la salle, à partir de 2021, sont proposés à la hausse, soit ci-après :

- Pour un vin d'honneur, il a été maintenu à 100 €
- Pour un repas de famille, un bal, un mariage, etc. : de 8h00 à 1h00, le tarif était de 160 €, il vous est proposé de le passer à 180 €
- Pour une location de la salle sur 2 jours, le tarif était de 370 € et il vous est proposé de le passer à 390 €.
- Pour les associations non TURBALLAISE pour une journée, uniquement pour des réunions ou pour des assemblées plénières ou générales et non à des fins privés, le tarif était de 160 € et il vous est proposé de le passer à 180 €
- La gratuité est maintenue aux associations turballaises uniquement les jeudi et vendredi et exclusivement pour des réunions et des assemblées plénières ou générales et non à des fins privées.
- Le bureau a décidé de ne plus mettre en location la vaisselle de l'association en dehors de la salle de Kerhuel. Toutefois, la location de vaisselle pourra être proposée uniquement pour ceux qui souhaitent louer la salle. Les tarifs de location de vaisselle restent identiques.

D'autre part, le tarif appliqué pour les exposants sur les manifestations de la fête des jardins et le marché des jardins en automne seront les mêmes qu'en 2020 soit 50 € pour deux jours d'exposition et 35 € pour une seule journée.

2- Le rapport financier

Le rapport financier présente un déficit de 1401.01 €. Les raisons de ce déficit sont liées à la crise sanitaire, entraînant une baisse des manifestations envisagées, et une diminution du nombre de jours de location de salle. Nous vous proposons les tableaux suivants sur le bilan des manifestations, sur le bilan des dépenses et des recettes pour 2020.

MANIFESTIONS 2020				
DATE	LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
01/02/2020	REPAS PETIT COCHON	1 802,50 €	1 902,13 €	- 99,63 €
	FETE DES JARDINS	580,00 €	575,59 €	4,41 €
25/10/2020	FETE DES JARDINS EN AUTON	654,70 €	1 050,80 €	
	22 EMPLACEMENTS à 35 €	770,00 €		373,90 €
	TOTAL	3 807,20 €	3 528,52 €	278,68 €

BILAN 2020				
RECETTES		DEPENSES		
COTISATIONS MEMBRES	240,00 €	FRAIS DE REUNION AG		114,58 €
		FOURNITURES BUREAU		89,87 €
LOCATIONS SALLES	507,50 €	ASSURANCES		1 119,04 €
		TELEPHONE		215,72 €
		Réparation Prod entr		50,24 €
		Réparation LV ADM ACP		592,38 €
		Avis décès fleurs Solange		250,00 €
		FNCOF COTISATION		99,00 €
		FRAIS INTERNET BQUE		14,97 €
		OVH Site hébergement		51,44 €
		FOURN DIVERSES CLES		18,00 €
MANIFESTATIONS	3 807,20 €	MANIFESTATIONS		3 528,52 €
		Frais timbres FDJ 2021		34,92 €
INTERETS SUR LIVRET	222,97 €			
TOTAL	4 777,67 €	TOTAL		6 178,68 €
BENEFICE		PERTE		- 1 401,01 €

Pour 2021, nous vous proposons le budget prévisionnel ci-après. L'association envisage le remplacement de 8 tables et l'acquisition de 3 barnums pour les manifestations. Nous envisageons de réaliser les manifestations habituelles sauf celle du repas du petit cochon qui a lieu début février. Nous espérons que cette crise ne va pas perdurer car nous avons tous besoin de ces manifestations pour nous retrouver.

BILAN 2021 PREVISIONNEL			
RECETTES		DEPENSES	
COTISATION MEMBRES	250,00 €	Remp 8 Tables 1073,37 40%	430,00 €
		ACHAT 3 STANDS PARAPLUIE	2 250,00 €
LOCATIONS SALLE & MATERIEL	2 600,00 €	FOURNITURES BUREAU	450,00 €
		FRAIS REUNION	250,00 €
		ASSURANCES	1 200,00 €
		TELEPHONE	250,00 €
		POSTE	70,00 €
		PRODUITS ENTRETIEN	400,00 €
		REPARATION MATERIEL	350,00 €
		FNCOF COTISATION	99,00 €
		FRAIS INTERNET BANQUE	20,00 €
		HEBERG SITE INTERNET	61,00 €
MANIFESTATIONS	26 300,00 €	MANIFESTATIONS	23 100,00 €
		REPAS BENEVOLES	450,00 €
INTERETS SUR LIVRET	230,00 €		
TOTAL	29 380,00 €	TOTAL	29 380,00 €

Etant donné que nous ne pouvons pas effectuer notre assemblée générale au sein de la salle de Kerhuel, à cause de la crise sanitaire, je vous demande à la lecture des rapports d'activité et financier de l'année 2020 de nous faire un retour par mail de votre approbation des rapports d'activité et financier.

Vous remerciant pour votre engagement et pour votre adhésion à l'association du comité des fêtes La Turballe Trescalan,

Joseph-Marie BERTON
Président du Comité des fêtes

